



L'EMPLOYEUR SOLIDAIRE

LETTRE D'AILES N°21

1^{er} semestre 2020

L'Association AILES vous remercie de votre confiance et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2020.



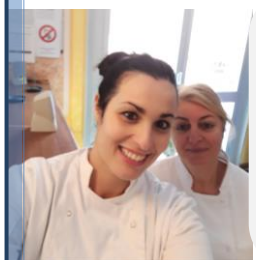
Notre fin d'année 2019

- Nous avons proposé cette année 259 heures de formation en Intra et 300 heures de formation POEC.
- De nouveaux partenariats avec des acteurs sociaux locaux (les Resto du Cœur, La Croix Rouge, les Jardins de la Landelle)
- Renouvellement du bureau de l'association
- Bienvenue à nos 32 nouveaux salariés qui ont démarré un parcours au sein de notre association depuis le début de l'année 2019 ce qui amène notre effectif à 60 personnes.

... ET NOS RÉOLUTIONS 2020

En 2020 année charnière qui confirmera notre développement et la croissance de notre activité nous allons :

- Augmenter le nombre de salariés trouvant un emploi après le passage dans AILES
- Augmenter la satisfaction de notre clientèle grâce à nos nouveaux outils de notre système qualité



La Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC) est une formation professionnelle construite en partenariat avec Pôle Emploi, AGEFOS, notre fédération COORACE, l'Afpa de Balma et les Association Intermédiaire du 31.

Cette formation permet de professionnaliser les salariés en parcours au métier d'agent polyvalent de restauration. Cette réussite nous amène à renforcer notre participation au dispositif "ZEST restauration" animé par le COORACE.

Félicitations à nos deux salariées Suhir et Soraya pour leur **investissement** et leur **réussite** à la certification. À compter de janvier Soraya intègre le programme « CUISINE MODE D'EMPLOI » de Thierry MARX à Toulouse
<https://www.cuisinemodemplois.com>

Livret de certification du ministère du Travail

Ce livret vous permet de disposer des informations nécessaires afin de poursuivre votre parcours de validation et obtenir le titre professionnel



AILES a été reconnue comme " ASSOCIATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL " par les services des impôts. Cela autorise notre association à recevoir des dons défiscalisés pour les donateurs. Cela nous a permis d'accueillir Mme Michèle CASTA depuis le 2 déc 2019. Elle vient épauler l'équipe dans le cadre d'un mécénat avec la fondation ORANGE.

La commission nationale qualité du COORACE, notre fédération, a confirmé le passage de AILES à la certification ISO 9001. Une nouvelle étape dans notre démarche qualité pour encore mieux servir nos clients sur les territoires du Tarn et de la Haute-Garonne.

Réduction ou le crédit d'impôts :

Que vous soyez imposable ou pas, vous pouvez bénéficier de la prise en compte de 50% de nos prestations par les services des impôts.

Dans le cas où vous ne seriez pas imposable, cela devient un crédit d'impôts qui dans certains cas peut vous être remboursé. Toute l'équipe se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire

<https://www.impots.gouv.fr/portail/particulier/questions/quelle-est-la-difference-entre-une-reduction-dimpot-et-un-credit-dimpot>

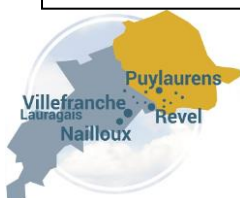
Nos permanences sur le territoire :

Le mardi de 9h30 à 11h00 à la MSAP de Revel // Le mercredi de 9h00 à 12h00 à Puylaurens
Le jeudi de 09h00 à 12h00 à Villefranche // Le 3^{ème} mercredi du mois de 14h00 à 17h00 à la MSAP de Nailloux
Le 3^{ème} lundi du mois de 14h00 à 17h00 à la mairie de Caraman

L'un de vos proches est en recherche d'emploi ?

Invitez-le à rejoindre nos équipes en nous téléphonant et en consultant nos offres :

<https://www.association-ailes.fr/>



12 Av. de Castelnaudary 31250 Revel

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901,

Agréée par l'État sous le n° 031 19 0016

Directeur de publication : Jean-Paul Chagnoleau

05.61.27.51.60

accueil@association-ailes.fr

www.association-ailes.fr



Association Ailes

ISSN 2648-0808